

Lettre d'information COVID-19

Messieurs les parlementaires, Monsieur le président du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les présidents des Communautés d'agglomération et Communautés de communes, Mesdames et Messieurs les maires et Messieurs les présidents des Chambres consulaires

Le Premier ministre a annoncé un nouveau confinement pour seize départements. Bien que le Loir-et-Cher ne soit pas concerné à ce stade par cette mesure, les indicateurs montrent une circulation très active dans le département, bien plus importante qu'au cours des derniers mois et semaines. Nous devons donc rester mobilisés et responsables dans nos comportements, que ce soit par le respect des mesures barrières ou le recours au dépistage dès les premiers symptômes.

Dans ce contexte, tous nos efforts doivent porter sur l'accélération et l'intensification de la campagne vaccinale. La mobilisation des collectivités, des professionnels de santé et du service départemental d'incendie et de secours ont permis de vacciner près de 30 000 personnes dans le département, dont la moitié ont reçu les deux doses.

En complément des dix centres de vaccination pérennes ouverts sur notre territoire, nous poursuivons le déploiement des centres éphémères destinés aux publics les plus fragiles qui ne peuvent se déplacer : dix nouvelles communes accueilleront donc des centres éphémères à partir du lundi 22 mars. Le planning vous est précisé au verso de cette lettre. Les dotations vaccinales annoncées pour les prochaines semaines vont nous permettre une montée en puissance pour protéger un plus grand nombre de nos concitoyens les plus fragiles.

François PESNEAU, préfet de Loir-et-Cher

Situation COVID-19 au 18 mars 2021

(données non consolidées)

- > Taux d'incidence pour la Région Centre-Val de Loire : **196,7 / 100 000 hab.**
- > Taux d'incidence pour le Loir-et-Cher : **210,5 / 100 000 hab.**
- > Taux de positivité pour le Loir-et-Cher : **8,5 %**

Les données figurant dans cette lettre proviennent de l'ARS et de la CPAM. Vous pouvez consulter ces chiffres sur le site de l'ARS : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/covid-19-situation-et-informations-en-centre-val-de-loire>

	S07	S08	S09	S10
Nombre de tests	9 085	7 874	7 823	8 128
Nombre de tests positifs	528	492	578	690
Taux d'incidence (pour 100 000 hab.)	161,1	150,1	176,3	210,5
Taux de positivité	5,8 %	6,2 %	7,4	8,5

Suivi des cas

> Nombre de patients zéro entre le 12 et le 18/03 : **756**

> Nombre de cas contacts entre le 12 et le 18/03 : **1 700**

Source : CPAM de Loir-et-Cher

> Nombre d'hospitalisations conventionnelles :
 → au 04/03 : **46** → au 11/03 : **50** → au 18/03 : **50**

> Nombre de personnes en soins critiques :
 → au 04/03 : **9** → au 11/03 : **5** → au 18/03 : **4**

> Nombre de décès total depuis le 01/09 : **330**

Source : SIVIC



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

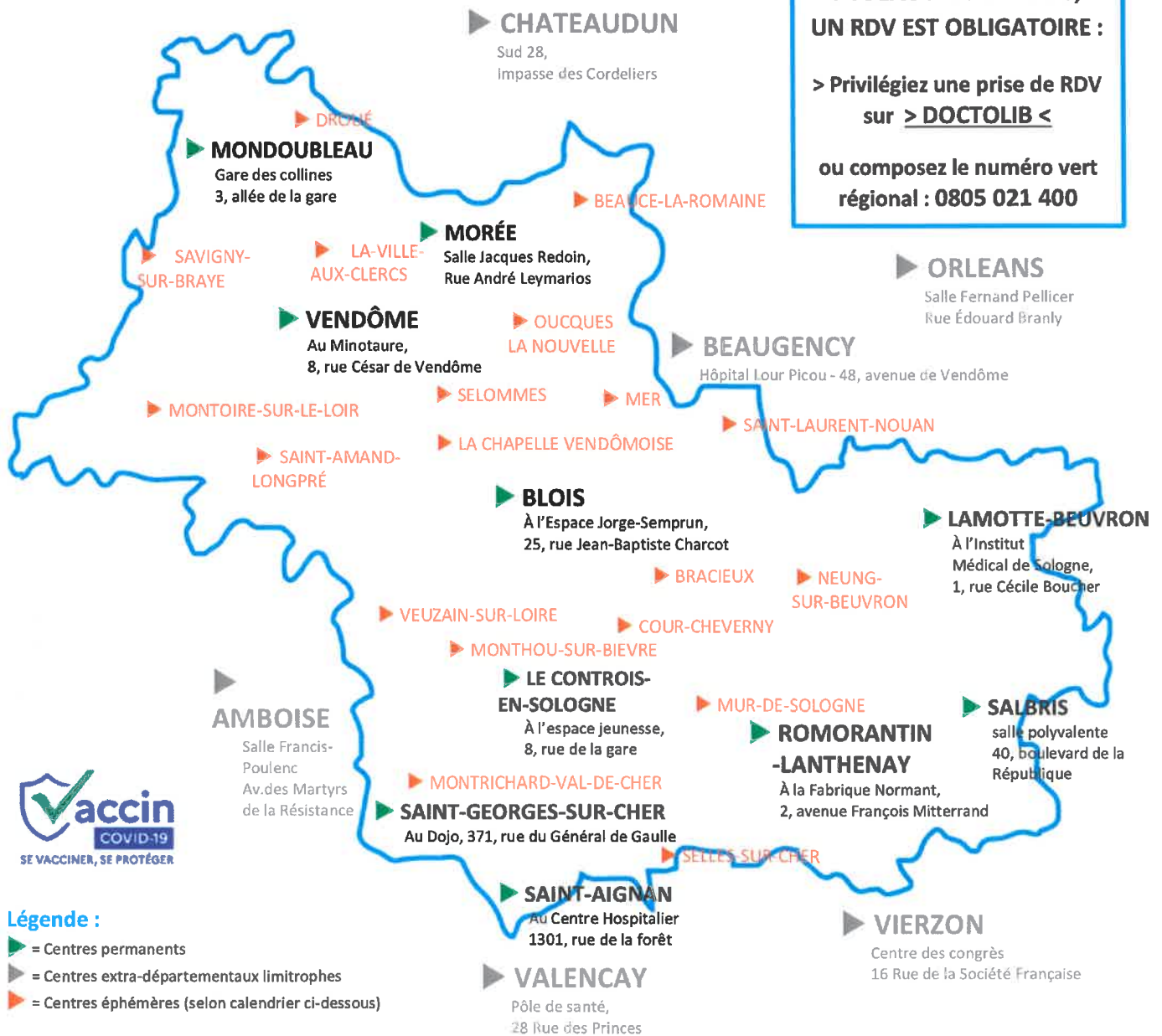
Liberté
Égalité
Fraternité

Le maillage territorial des centres de vaccination au 19 mars 2021

**PUBLICS PRIORITAIRES,
UN RDV EST OBLIGATOIRE :**

> Privilégiez une prise de RDV
sur > **DOCTOLIB** <

ou composez le numéro vert
régional : 0805 021 400



Légende :

- ▶ = Centres permanents
- ▶ = Centres extra-départementaux limitrophes
- ▶ = Centres éphémères (selon calendrier ci-dessous)

CALENDRIER DES CENTRES ÉPHÉMÈRES

- > Lundi 22 mars : Montoire-sur-le-Loir / Montrichard-Val-de-Cher
- > Mardi 23 mars : Saint-Laurent-Nouan / Droué
- > Mercredi 24 mars : Saint-Amand-Longpré / Selles-sur-Cher
- > Jeudi 25 mars : Bracieux / Neung-sur-Beuvron
- > Vendredi 26 mars : Mur-de-Sologne / Mer
- > Lundi 29 mars : Beauce-la-Romaine
- > Mardi 30 mars : La Chapelle Vendômoise / Cour-Cheverny
- > Mercredi 31 mars : La Ville-aux-Clercs / Selommès
- > Jeudi 1^{er} avril : Veuzain-sur-Loire / Savigny-sur-Braye
- > Vendredi 02 avril : Oucques-la-Nouvelle / Monthou-sur-Bièvre

